

Vies en Seine

Le magazine des locataires



TRAVAUX

45 nouveaux logements inaugurés en 6 mois

– page 9



ZOOM

Quelles aides pour les Levalloisiens

– page 10



ENTRETIEN

Avec Sophie Deschiens
Administratrice de l'OPH et
Adjointe au Maire

– page 11

GRAND ANGLE

Les résultats des élections du 15 décembre 2022.

Vos nouveaux représentants des locataires siégeant au Conseil d'administration.

– page 3



édito

Mesdames, Messieurs, chères et chers locataires,



Chaque jour, nous œuvrons pour développer un habitat de qualité adapté à vos nouveaux modes de vie.

En effet, les différentes crises que nous avons traversées ces dernières années montrent à quel point nous devons faire évoluer notre modèle : balcons, jardins partagés, confort thermique été comme hiver et proximité sont aujourd'hui au cœur de nos préoccupations.

Aux côtés des collectivités locales, des mairies de Puteaux, Courbevoie, Levallois, l'OPH Rives de Seine Habitat entretient, réhabilite et investit pour l'avenir. Ainsi, le 31 mars dernier, malgré un contexte marqué par une forte inflation et des contraintes budgétaires importantes (cotisation CGLLS d'une part et Réduction du loyer de Solidarité d'autre part), le Conseil d'administration de Rives de Seine Habitat a voté pour 2023 un budget équilibré et tourné vers l'avenir.

Celui-ci répond à des objectifs qualitatifs que nous nous fixons et à notre volonté de développement. Il permet de maintenir un service exemplaire et de proximité aux locataires. Cette année et sur décision du Conseil d'administration, le budget dédié à l'entretien a été augmenté, et le nombre de logements réhabilités a été également revu à la hausse. De plus, différentes résidences neuves, modernes, en pierre de taille ont été ouvertes aux locataires à Levallois.

Par ailleurs, toujours dans le souci d'améliorer le service rendu, les sièges des trois anciens OPH de Puteaux, Courbevoie et Levallois sont devenus des agences, depuis le début de 2023, et qui sont spécialisées dans la réception du public, permettant de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles et de renforcer notre efficacité à répondre à vos attentes. L'OPH Rives de Seine Habitat a quant à lui un nouveau siège rue Jean Jaurès à Puteaux qui a été inauguré en mars.

Enfin, nous avons voulu limiter au maximum les effets induits par l'augmentation du coût de l'énergie. Ainsi, le bouclier énergétique a été systématiquement appliqué dans vos résidences et des avoirs sont en cours de versement au profit de nombreux locataires. De plus, l'OPH Rives de Seine Habitat a fait bénéficier à Courbevoie et à Levallois des avantages tarifaires importants que les syndicats mixtes de l'électricité (le SIPPÉREC) et du gaz (le SIGEIF) accordaient déjà à Puteaux. Vous êtes ainsi assurés de bénéficier de tarifs modérés de fluides pour les années à venir.

Fidèlement,

Joëlle Ceccaldi-Raynaud
Président de Rives de Seine Habitat
Président de Paris Ouest La Défense
Maire de Puteaux



Le rapprochement de nos organismes est l'occasion d'insuffler une nouvelle dynamique pour redonner du sens à nos actions, d'introduire de nouvelles valeurs et de les partager sur tout le territoire de Rives de Seine Habitat.

Afin de poursuivre les efforts réalisés depuis quelques mois par l'ensemble des services de l'Office et par ses prestataires, le Conseil d'administration de Rives de Seine Habitat, le 31 mars dernier, a souhaité relancer la démarche QUALI'HLM engagée avec succès par l'ex-Courbevoie Habitat (obtention du label en décembre 2020) et qui peut désormais être élargie à l'ensemble de notre organisme.

Ce label, créé par l'Union Sociale pour l'Habitat dès 2015 et opérationnel depuis janvier 2016, s'inscrit dans une démarche « d'amélioration continue et concertée » au service des locataires. Il couvre diverses thématiques comme l'accueil, le traitement des réclamations, la propreté, etc., ainsi que la gestion de la qualité (écoute client, politique qualité...).

Le renouvellement du label sous la bannière de Rives-de-Seine Habitat constituera, pour l'ensemble des collaborateurs de l'OPH, une marque de reconnaissance de leur professionnalisme et de leur implication en faveur d'un haut niveau de service pour les locataires.

De plus, cela confortera une de nos principales missions qui est d'améliorer le cadre de vie de nos locataires, ...votre cadre de vie.

Nous démarrerons ce défi par une enquête de satisfaction à destination des locataires, et nous établirons un diagnostic de la qualité de service appelé aussi Habitat Qualité Service (HQS).

Le label Quali Hlm se traduit en effet par une démarche concertée autour des activités « cœur de métier » (le service technique, la gestion locative, les aides apportées aux familles en difficulté...) pour alimenter une dynamique d'amélioration permanente de la qualité de service.

Dans le cadre de cette enquête, vos avis seront recueillis et ils seront pris en compte avec une très grande attention. C'est pour vous une opportunité d'exprimer vos attentes et de vous faire entendre.

J'espère que vous serez donc très nombreux à y participer. Fidèlement,

Olivier Haumant
Directeur général de OPH Rives de Seine Habitat

grand angle

Élection des représentants des locataires

Les élections qui ont lieu tous les 4 ans ont permis de désigner les représentants des locataires de l'OPH Rives de Seine Habitat.

Au terme de l'élection des représentants des locataires HLM qui s'est déroulée du 29 novembre au 14 décembre 2022, les locataires de Rives de Seine Habitat ont choisi les six administrateurs qui les représenteront et défendront leurs intérêts au sein du Conseil d'administration de l'Office et des instances importantes telles que le Bureau du Conseil d'administration et les commissions d'attribution des logements. Ils vous représenteront également au sein du Conseil de concertation locative et pourront décider en votre nom d'accords collectifs par exemple sur la qualité de service et les contrats de maintenance. Ils sont enfin consultés sur l'augmentation des loyers, l'évolution des charges, les programmes de construction et de réhabilitation...

21,03% DE PARTICIPATION

11254 locataires étaient appelés à voter parmi les trois associations candidates. Ils sont 2367 à avoir renvoyé leur bulletin de vote ou voté par internet soit un pourcentage de participation élevé par rapport aux autres Offices Publics de l'Habitat.

Le 15 décembre 2022, au sein de l'agence de Puteaux, Mme Sybille d'ALIGNY, présidente du bureau, a proclamé les résultats suivants :



21,03 %
de taux de participation



Vos nouveaux représentants des locataires et le Directeur Général de l'OPH Rives de Seine Habitat

> CLCV
50,38%

> CNL
27,10%

> UNLI
22,52%

Ont été élu(e)s

- **Mme PHILIPPERON-BOUCHEREAU**
Françoise - CLCV
(Consommation logement et cadre de vie)
- **M. AIT AISSA Luc** - CLCV
(Consommation logement et cadre de vie)
- **Mme LABORDA Chantal** - CLCV
(Consommation logement et cadre de vie)
- **M. QUENNEVILLE Guy** - CNL
(Confédération Nationale du Logement)
- **Mme MANDOIS Annie** - CNL
(Confédération Nationale du Logement)
- **Mme LAUGIER Michelle** - UNLI
(Union Nationale des Locataires Indépendants)

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'OPH Rives de Seine Habitat adopte une nouvelle politique d'attribution des logements.

La politique d'attribution des logements de l'OPH a été validée par le Conseil d'Administration du 31 mars dernier. Résolution inscrite dans des valeurs d'équité et de transparence, elle s'attache notamment à favoriser le parcours résidentiel et la mobilité de nos locataires au sein de notre parc.

Vous pouvez le consulter sur :
www.rives-de-seine-habitat.fr

zoom

Les dispositifs pour vous aider à payer vos factures d'énergie

Pour faire face à l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité qui pèse sur le budget des locataires, le gouvernement a annoncé que le bouclier tarifaire sera prolongé jusqu'en 2025 pour le gaz et fin 2023 pour l'électricité. Ainsi la hausse des prix de l'énergie sera limitée à environ 15% au lieu des 120% d'augmentation prévus.

Dans le cadre du bouclier tarifaire, l'OPH est très vigilant à récupérer auprès des fournisseurs d'énergie (gaz, électricité) les avoirs de remboursement. Ces avoirs, lorsqu'ils seront perçus, vous seront déduits de votre quittance de loyer.

Toutefois, malgré ce dispositif, la hausse des tarifs de l'énergie peut quand même impacter le budget des locataires du parc social.

D'autres dispositifs permettent d'aider les foyers les plus modestes à régler leurs factures d'énergie : le chèque énergie, les chèques exceptionnels.

LE CHÈQUE ÉNERGIE

Destiné à aider les foyers les plus modestes à régler leurs factures d'énergie, il est attribué en fonction des revenus et de la composition du foyer. Son montant peut aller jusqu'à 277 euros.

Il permet de régler, soit :

- vos factures d'énergie liées au logement;
- vos charges de chauffage incluses dans la redevance si vous êtes locataire d'un logement-foyer conventionné à l'APL ;
- certaines de vos dépenses liées à la



renovation énergétique du logement.

Pour en bénéficier, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Il est envoyé automatiquement par les services de l'Etat en fonction des informations transmises lors de votre déclaration d'impôt.

Le chèque énergie pouvant servir à payer vos charges locatives, vous pouvez donc l'envoyer à l'OPH Rives de Seine Habitat.

UN CHÈQUE ÉNERGIE EXCEPTIONNEL

Ce chèque est versé aux 12 millions de foyers les plus modestes afin de les aider à régler leurs factures d'énergie (électricité, gaz, chauffage).

Son montant peut être de :

- 200 € pour les ménages qui sont bénéficiaires du chèque énergie, et dont

le revenu fiscal de référence annuel est inférieur à 10 800 € ;

- 100 € pour les ménages dont le revenu fiscal de référence annuel est compris entre 10 800 € et 17 400 €.

Il vous sera envoyé également automatiquement par l'Etat.

Il peut être utilisé, comme le chèque énergie « classique », pour payer les factures de tout type d'énergie.

BON À SAVOIR

Nos équipes travaillent à ajuster vos charges locatives au plus près de vos consommations réelles, en utilisant tous les boucliers tarifaires à disposition, afin de calculer la régularisation de vos charges dans les meilleurs délais.



En bref

UN NOUVEAU SIÈGE SOCIAL POUR L'OPH RIVES DE SEINE HABITAT

Inauguré le 31 mars dernier, L'OPH Rives de Seine Habitat a installé son siège dans le bâtiment Luminis situé au 91 rue Jean Jaurès à Puteaux. Il regroupe notamment les services de la gestion locative, les ressources humaines, les services financiers et la direction générale.

Les agences restent, quant à elles, vos services de proximité. Ainsi, l'accueil des locataires, les états des lieux, l'entretien courant, la maintenance et la gestion des interventions techniques incombent aux agences implantées dans chaque ville.

zoom

Les autres aides à votre disposition

En cas de difficultés, pensez aussi aux différentes aides auxquelles vous pourriez avoir droit pour faciliter l'accès ou le maintien dans votre logement.

Beaucoup de personnes ignorent qu'elles ont droit à certaines prestations sociales et aides financières. C'est pourquoi le Gouvernement a créé un portail <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil/> qui vous permettra de connaître et d'obtenir vos droits et prestations.

Retrouvez ci-dessous, les différentes aides financées par les organismes publics :



LES AIDES FINANCIÈRES PROPOSÉES PAR LA CAF

APL (AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT)

L'Aide Personnalisée au Logement (APL) varie en fonction des ressources, de la situation familiale et du montant du loyer. L'APL est versée par la CAF directement à l'OPH, qui la déduit du montant de loyer mensuel à payer par le locataire.

Les aides personnelles au logement sont réévaluées chaque trimestre par la CAF en tenant compte des revenus des douze derniers mois.

Tout changement dans la vie de la famille (naissance, décès, séparation, diminution ou augmentation de revenus...) doit rapidement être signalé car il peut avoir des conséquences sur le versement de l'APL.

PRIME DE DÉMÉNAGEMENT

Destinée aux familles nombreuses (au moins 3 enfants à charge) qui doivent déménager, sous conditions de ressources.

PRÊT D'ÉQUIPEMENT MÉNAGER MOBILIER À TAUX 0%

Destiné aux familles, dont le quotient familial est inférieur ou égal à un montant plafond, afin de leur permettre de s'équiper en appareils ménagers ou mobilier de première nécessité.



LES AIDES FINANCIÈRES PROPOSÉES PAR LE DÉPARTEMENT

FSL (FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT) ACCÈS OU MAINTIEN

Soumis aux conditions de ressources, ce fonds accorde des aides financières (prêt à 0 % ou subvention) aux personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder ou se maintenir dans leur logement.

FSE (FONDS DE SOLIDARITÉ ÉNERGIE)

Soumis aux conditions de ressources, ce fonds lié au FSL accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour s'acquitter de leur facture d'énergie (gaz, électricité).



Plus d'informations sur les aides financières auprès de la CAF sur : www.caf.fr ou par téléphone au **3230** (service gratuit)

Pour toutes informations complémentaires sur les aides financières du département, nous vous invitons à vous rapprocher de votre agence de proximité.

DISPOSITIF SOLI'AL

Vous rencontrez des difficultés financières liées à la hausse du coût de l'énergie ?

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière distribuée par l'association Soli'AL, grâce à un financement des bailleurs sociaux et d'Action Logement, d'un montant minimum de 600 euros.

Le bouclier tarifaire est étendu aux logements collectifs, mais la hausse de l'énergie peut rester importante. L'OPH Rives de Seine Habitat, membre de l'association Soli'AL et Action Logement, propose une aide pouvant atteindre 600 € aux locataires d'un logement social en difficultés financières générées par l'augmentation du coût de l'énergie.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, vous devez :

- être locataire de l'OPH
- avoir une augmentation de charges supérieure à 100 € par mois ou faire face à une régularisation de charges supérieure à 1000 € sur les 12 derniers mois.
- Disposer d'un reste à vivre inférieur à 15€ par personne et par jour, en raison du surcoût de charges.

Si vous êtes dans cette situation, vous devez contacter l'OPH. C'est lui qui constituera le dossier sur un outil en ligne dédié mis en place par l'association Soli'AL qui gère cette aide financière.

Ce dispositif est complémentaire du chèque énergie et du chèque énergie exceptionnel.

actus

Et si vous deveniez propriétaire ?

Afin de favoriser l'accès social à la propriété, l'OPH Rives de Seine Habitat met en vente, à Puteaux, 10 logements au sein de la résidence Louis Pouey. Pour de nombreuses familles, ce dispositif peut être une réelle opportunité de devenir propriétaire de sa résidence à un prix abordable et avec un mode d'accès sécurisé.



Résidence Louis Pouey - Agence de Puteaux

QUI PEUT SE PORTER ACQUÉREUR ?

Conformément à l'article L 443-11 du Code de la Construction et de l'Habitation, cette offre est réservée aux locataires des bailleurs sociaux du département des Hauts-de-Seine ainsi que les gardiens qu'ils emploient avec des revenus annuels sous plafonds de ressources PLI +11%. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.

Dans tous les cas, si la vente n'est pas conclue (désistement de l'acquéreur ou dossier irrecevable), l'organisme peut vendre le logement à l'acquéreur suivant en respectant l'ordre d'arrivée des offres.

COMMENT SE PORTER ACQUÉREUR ?

Les offres d'achat et le dossier doivent être adressés à l'OPH Rives de Seine Habitat.

Soit par voie postale ou dépôt à l'accueil au 7 rue chantecoq - 92800 Puteaux ou par mail sur :

ventes.logt@rives-de-seine-habitat.fr

L'UN DE NOS BIENS VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer une offre d'achat valide, il vous suffit de nous adresser un dossier de candidature complet avec l'ensemble des justificatifs à fournir par chaque acquéreur :

- l'offre d'achat
- la copie de votre dernier avis d'imposition
- la fiche de renseignement acquéreur complétée
- la copie de votre dernière quittance de loyer
- la copie de votre bail de location

Afin de vous accompagner dans la constitution de votre dossier, des documents sont disponibles en téléchargement sur le site internet:

www.rives-de-seine-habitat.fr

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur les appartements (plan, prix, exposition, visite virtuelle...) ainsi que sur la résidence Louis Pouey.

Attention : Il est interdit de déposer des offres sur plusieurs biens, à défaut la candidature sera irrecevable



Pour toutes questions, nous restons à votre écoute au **01.47.89.67.89**



VISITES VIRTUELLES

Retrouvez l'ensemble des appartements en visite virtuelle sur le site de l'OPH, **flashez le code ci-dessous :**

INFORMATION SLS

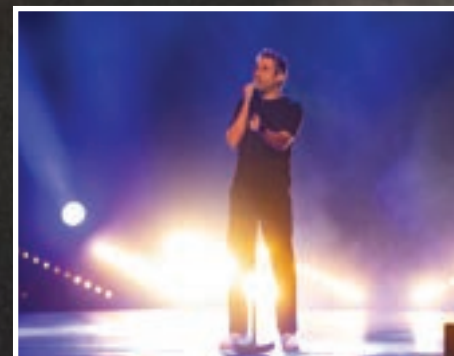
Cette année, le calcul du S.L.S a été effectué sur le quittancement du mois de mars, que vous avez reçu début avril 2023.

Pour les locataires déjà assujettis en 2022, il a été procédé à une régularisation des mois de janvier et février sur le quittancement de mars 2023.

En cas de changement de situation familiale ou financière, les services de la gestion locative de votre agence restent à votre disposition.

Retour sur l'événement VERINO !

Les 9, 10 et 30 janvier derniers, l'OPH Rives de Seine Habitat a souhaité rassembler ses locataires dans la bonne humeur en les conviant au spectacle de l'humoriste Verino, intitulé "Focus". En tournée dans toute la France, Vérino n'a donc pas manqué de s'arrêter à Courbevoie, Puteaux et Levallois pour le plus grand plaisir des 2000 locataires de Rives de Seine Habitat présents ces soirs-là !



la parole à Agnès Pottier-Dumas

Du côté de l'agence de Levallois, de nouveaux logements pour répondre aux demandes des familles

J'ai eu le plaisir récemment d'inaugurer 3 nouveaux immeubles de logements sociaux construits par l'agence de Levallois de l'OPH Rives de Seine Habitat. Ce sont ainsi 45 appartements supplémentaires qui nous permettent de répondre aux demandes des familles.

La Ville de Levallois poursuit ses efforts, au côté de votre Agence de Levallois, afin de développer son parc social.

Une politique qui souligne notre volonté sans faille de répondre, dans la mesure de nos moyens, aux demandes des familles Levalloisiennes, en matière de logements sociaux.

Je m'y suis personnellement engagée.

A Levallois aujourd'hui, nous sommes fiers de construire des logements sociaux à la fois beaux, écoresponsables, connectés et de très haute qualité. Des logements sociaux qui offrent les mêmes prestations que le privé, voire même meilleures, des immeubles qui n'ont plus rien à voir avec les barres HLM en béton que nous avons connues après-guerre !

En effet, en donnant aux locataires du parc social des gages sur leur futur cadre de vie, notamment sur la qualité de l'air, les performances énergétiques, acoustiques et thermiques, l'OPH Rives de Seine réduit fortement l'impact des factures énergétiques sur le budget des locataires.

Un engagement qui me tient également très à cœur.

L'ensemble des nouveaux bâtiments construits par l'agence de Levallois intègre par ailleurs des nouvelles technologies qui permettent de faciliter le quotidien des locataires et aussi de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite. Comme vous le savez, faciliter l'accessibilité de toutes et de tous aux espaces publics, dans la rue, dans nos bâtiments municipaux et dans nos immeubles, est un défi que nous avons décidé de relever à Levallois et c'est un domaine dans lequel notre ville se distingue une nouvelle fois en étant en avance.

Je tiens à remercier les équipes de l'Agence de Levallois de l'OPH Rives de Seine Habitat pour leur professionnalisme au quotidien et leur ingéniosité afin de permettre aux locataires de continuer à vivre au sein de notre belle commune où il fait si bon vivre et où l'aide aux plus fragiles demeure une priorité.

Bien fidèlement,



Agnès Pottier-Dumas

Première Vice-Présidente de l'OPH Rives de Seine Habitat

Maire de Levallois

Vice-Présidente du Territoire Paris Ouest La Défense (POLD)

Vice-Présidente du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.



travaux

45 nouveaux logements sociaux inaugurés en 6 mois



121 - 121 bis rue Aristide Briand

Inauguré le 26 janvier 2023, cet immeuble de 24 logements sociaux arbore une façade réalisée en pierre de Noyant, une coupole habillée en zinc, un sous-bassement en granit de Bretagne et des menuiseries en bois et aluminium. Le jardin intérieur est équipé d'un dispositif de double bassin dont le jumelage permettra d'optimiser la gestion de la récupération des eaux de pluies et d'arroser à moindre coût.

Typologie des appartements : 3 T5 - 11 T4 - 5 T3 - et 5 T2

Coût de l'opération : 5 784 600 €



11 rue Marius AUFAN

Inauguré le 8 mars, cet immeuble de 16 logements dont la façade a été réalisée en Pierre de Noyant présente une façade ornée d'un mur végétalisé et deux toitures-terrasses végétalisées.

Il héberge au rez-de-chaussée et sous-sol le nouveau Centre de loisirs Françoise Dolto inauguré en novembre 2022, qui abrite une grande verrière afin d'offrir également aux écoliers levalloisiens un cadre encore plus agréable.

Typologie des appartements : 2 T5 - 5 T4 - 5 T3 et 4 T2

Coût de l'opération : 4 447 400 €



40 rue Voltaire

Inauguré le 20 octobre 2022, cet immeuble d'architecture haussmannienne situé en plein coeur de Levallois, accueille dorénavant 5 familles Levalloisiennes et abrite une pâtisserie au rez-de-chaussée.

Typologie des appartements : 1 T5 en duplex et 4 T2

Coût de l'opération : 1 900 000 €



Comme l'ensemble des nouveaux immeubles construits par l'agence de Levallois, ces 3 bâtiments proposent des logements sociaux de qualité, qui concilient à la fois modernité, confort et écologie.

En effet, les 3 immeubles ont été certifiés NF Habitat HQE avec label Effinergie+, par l'utilisation de matériaux performants d'un point de vue thermique et acoustique, la production de chaleur par des chaudières collective au gaz naturel et l'installation d'éclairages basse consommation. En garantissant une meilleure sobriété énergétique de nos logements, nous réduirons les factures énergétiques qui impactent le budget de nos locataires.

Au-delà de leurs performances environnementales, ces immeubles innovants sont aussi pionniers en matière de bâtiment connecté. Ils sont équipés d'infrastructures nouvelle génération qui intègrent domotique, technologie et numérique, et qui répondent au défi des villes intelligentes de demain. Tous les appartements bénéficient d'une connexion internet, dès l'emménagement, même sans abonnement et sont livrés avec une tablette qui permet, grâce à des écrans de contrôle numériques, de gérer en quelques clics l'accès à l'immeuble, l'éclairage, l'interphonie, le chauffage, le détecteur de fumée, les volets électriques,...

Au-delà de ces 45 logements, l'agence de Levallois de l'OPH Rives de Seine Habitat projette déjà la construction de 86 nouveaux logements à l'horizon 2024/25.

nos chiffres-clés

33

résidences



2 644

logements sociaux

34

locaux commerciaux



421

places de parking

42

collaborateurs



86

nouveaux logements
en projet à l'horizon
2024-2025





Quelles aides pour les Levalloisiens ?

**Vous êtes en difficultés financières et/ou sociales ?
Quelques adresses pour vous aider.**

Avec l'augmentation des prix de l'alimentation et des charges, beaucoup de personnes se trouvent en difficultés sociales et/ou financières.

A Levallois et aux alentours, il y a plusieurs structures et associations auprès desquelles vous pourrez trouver des aides alimentaires, financières, mais aussi pour des vêtements, ainsi que pour vous aider dans vos démarches administratives.

Voici quelques-unes des structures que vous pouvez contacter :

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

Hôtel de Ville - Place de la République
01 49 68 30 90
ccas@ville-levallois.fr

Portage de repas à domicile, aide municipale aux familles levalloisiennes ayant au moins un enfant à charge, aide municipale à l'enfance pour les familles ayant des enfants scolarisés de moins de 20 ans, secours municipaux en cas de difficultés financières, Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ), activités Séniors, téléassistance, recours aux Assistants de Mobilité Séniors etc.

LA MAISON FRANCE SERVICES

11 impasse Génouville à Levallois
01 47 15 78 11
france.services@ville-levallois.fr

Aide pour les démarches administratives et sociales (emploi, déclaration d'impôts, droits à la retraite, santé, demande d'APL, de prime d'activité, carte grise, remboursement de soins...) et aide à l'utilisation des outils numériques.

SERVICE DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES (SST) DU 92

9 rue Gaston Paymal à Clichy
01 41 27 30 00

Accompagnement social lié au logement, aide au paiement du loyer et des charges

LEVALLOIS ENTRAIDE

72 rue Danton à Levallois

07 67 51 19 18
levalloisentraide@gmail.com
Association de solidarité et d'entraide

ENTRAIDE PROTESTANTE DE LEVALLOIS

81 rue Anatole France à Levallois
07 49 95 68 83
entraideprotestantelevallois@gmail.com
Service social de la paroisse protestante de Clichy Levallois (Habillement, aide aux démarches administratives...)

SECOURS CATHOLIQUE

2 allée Youri-Gagarine
09 52 46 68 23
Secourscatholique.levallois@gmail.com
Aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions philosophique ou religieuse des bénéficiaires

RESTOS DU COEUR

14 rue Martre à Clichy
01 47 30 31 36
ad92.clichy@restosducoeur.org
Aide alimentaire

CROIX ROUGE FRANÇAISE

23 rue du château à Neuilly
01 46 24 09 86
<https://hautsdeSeine.croix-rouge.fr/neuillylevallois/>
Aide alimentaire, financière, textile, bric à brac.

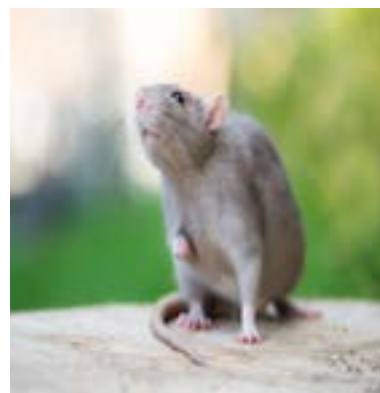
ASSOCIATION 6^{ÈME} GESTE

34 rue Pierre Brossolette
01 82 82 60 46
Aide aux personnes isolées et aux familles en grande précarité

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

33 rue Raspail
01 47 37 56 43
Accueil et accompagnement des personnes de plus de 50 ans, souffrant de solitude, de pauvreté et d'exclusion

Quand les rats sont de sortie !



Depuis le confinement, la prolifération des rats pose un problème durable dans tous les quartiers limitrophes de Paris. La Ville de Levallois n'est pas épargnée.

Conscientes du problème, les équipes de la Ville ont intensifié leurs interventions quotidiennes et mènent également des campagnes de dératisation d'envergure dans les parcs et jardins de la Ville. Différentes techniques sans risque pour les enfants et les animaux domestiques sont mises en place par des professionnels certifiés.

Le meilleur outil de dératisation reste le civisme

Comme tout animal, le rat a besoin de se nourrir. Grâce à son odorat très développé, il est attiré par les déchets abandonnés sur la voie publique : sacs poubelle, restes alimentaires, emballages, ...

Adoptons donc tous quelques gestes simples pour ne pas offrir des conditions propices à leur prolifération dans nos rues (ne pas jeter d'emballages par terre, ne pas nourrir les pigeons, ne pas jeter de déchets par les fenêtres etc.) et **luttons ensemble pour conserver un cadre de vie agréable.**

3 questions à ...

Sophie DESCHIENS

Adjointe au Maire déléguée à la Voirie, aux Espaces Verts, à l'Environnement et aux Bâtiments Municipaux et Administratrice de l'OPH Rives de Seine Habitat

Pour cette 2^{ème} édition de Rives de Seine Habitat, nous avons rencontré Sophie Deschiens, personnalité incontournable et indissociable du bien-vivre à Levallois. Réputée pour sa réactivité et son engagement, que ce soit à Levallois ou au sein des instances régionales, elle œuvre depuis plus de 20 ans en faveur de l'environnement et du cadre de vie des Levalloisiens. De tous les Levalloisiens.

Quelles initiatives pour améliorer le cadre de vie des locataires de l'OPH ?

Adjointe au Maire depuis 2001, je me suis toujours engagée pour l'amélioration du cadre de vie des Levalloisiens.

Nous avons mis en place un certain nombre d'initiatives permettant de gérer nos espaces verts de manière éco-responsable, comme par exemple le système d'arrosage automatique intelligent qui permet une juste irrigation des sols en fonction des données d'hydrométrie collectées.

Nous avons aussi créé récemment, au parc Youri-Gagarine, un jardin potager qui s'inscrit dans une démarche pédagogique et écologique. Un projet qui à terme donnera envie, je l'espère, aux riverains de participer à son entretien et d'en faire un lieu de rencontre, de partage et de transmission intergénérationnelle.

Comment faire rimer écologie et logement social ?

En tant qu'administratrice de l'OPH, je milite pour la construction de bâtiments qui garantissent une meilleure sobriété énergétique et qui réduisent durablement leur impact carbone, et celui de leurs occupants, sur notre environnement. En qualité de Conseillère Régionale, j'œuvre également pour l'obtention de subventions régionales qui nous permettront d'encourager davantage encore les initiatives écoresponsables.

Devant le 121 rue Aristide Briand, nous avons par exemple installé 2 bornes de recharge pour véhicules électriques. L'immeuble est par ailleurs alimenté par une pompe à chaleur qui récupère, depuis la ventilation, les calories pour préchauffer l'eau, permettant ainsi de diminuer la facture énergétique.

Au 11 rue Marius AUFAN, nous avons également installé un mur et des toits-terrasses végétalisés permettant d'améliorer l'isolation thermique.

L'ensemble des nouveaux immeubles construits par l'agence de Levallois est par ailleurs éco-labellisé, ce qui permet de réduire les factures d'énergie des locataires.

Qu'en est-il des factures énergétiques des locataires ?

Depuis le 1^{er} janvier, les immeubles non raccordés au chauffage urbain, et chauffés au gaz, bénéficient du tarif d'achat négocié par le SIGEIF dont je suis vice-présidente.

En ce qui concerne les immeubles raccordés au chauffage urbain, ils sont alimentés par un mix énergétique importé de la CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain) constitué à plus de 50% d'énergies renouvelables et de récupération. Ce qui permet aujourd'hui d'amortir en partie l'effet des hausses des prix du gaz, et ainsi de limiter la hausse des prix à entre 5% et 25%.

Les consommations électriques en parties communes bénéficient quant à elles du bouclier tarifaire.



Une fuite sur la chasse d'eau équivaut à une perte de 25 litres d'eau par heure, soit plus de 200 m³/an

Un robinet qui goutte équivaut à une perte de 5 litres d'eau par heure, soit près de 40 m³/an.

Surconsommation : Gare aux fuites d'eau

Vous constatez un goutte-à-goutte au niveau de votre robinetterie ? Une légère fuite sur la chasse d'eau ? N'attendez pas ! Même mineures, les fuites d'eau peuvent représenter plus de 20 % de la consommation d'un foyer.

Lors de votre emménagement, votre OPH a procédé à la vérification de l'ensemble des équipements de votre logement. Sous l'action du calcaire, de l'humidité, de l'usure du temps, des utilisations répétées ou du manque d'entretien, les joints au niveau des robinets peuvent être mis à l'épreuve et provoquer des fuites.

Vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de fuite cachée

Il appartient au locataire de contrôler régulièrement l'état de la plomberie, des robinets, des joints entartrés ou usés (évier, lavabo, douche, baignoire), du réservoir de la cuvette des wc (il suffit de mettre du papier wc dans la cuvette pour savoir s'il y a une fuite du réservoir), des flexibles, etc. Les petites fuites cachées sont en effet responsables de surconsommations d'eau et par conséquent d'une augmentation de votre facture d'eau.

Votre OPH à votre écoute

L'agence de Levallois a par ailleurs signé contrat avec le prestataire OCEA, qui relève quotidiennement les compteurs individuels d'eau froide et d'eau chaude de nos immeubles et signale les surconsommations d'eau qui pourraient être dues à d'éventuelles fuites. En cas de surconsommation, il est donc fort probable que votre gardien vous prévienne.

Que faire en cas de fuite ?

- 1 Coupez vos arrivées d'eau
- 2 Contactez votre gardien ou le service d'astreinte téléphonique de l'OPH (voir dernière page)
- 3 Déclarez si nécessaire le dégât des eaux à votre assureur dans les cinq jours ouvrés.
- 4 Prévenez le service gestion locative au 01 75 84 84 50

En cas d'urgence technique, appelez le 0800 889 994 (service et appel gratuits).

contacts utiles

OPH Rives de Seine Habitat

Agence de Levallois
6 rue Jacques Mazaud - 92300 Levallois

Accueil téléphonique 01 75 84 84 50

 **Nouvel e-mail :**
contact.levallois@rives-de-seine-habitat.fr

Notre agence vous accueille

- Du lundi au mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h
- Le jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 18h45
- Le vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 16h30

En dehors de ces horaires, un service d'astreinte est assuré par les gardiens et nos techniciens pour les urgences mettant en cause la sécurité de l'immeuble uniquement.



ASTREINTE TECHNIQUE
0800 889 994 (numéro vert)

VOS GARDIENS

Vos gardiens vous accueillent :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Adoptez les gestes eco-responsables

En adoptant quelques bons réflexes, vous pouvez réduire de façon significative votre facture énergétique et agir sur notre environnement.

EAU

- Prendre une douche (en 5 mn) plutôt qu'un bain permet d'économiser 130l d'eau
- Poser un régulateur sur ses robinets permet une économie de 35 000 l d'eau par an.
- Privilégier un lave-linge et un lave-vaisselle classe A+++ à ne faire tourner que complètement rempli pour économiser 35 à 60 litres d'eau par lavage
- Changer régulièrement les joints

ÉLECTRICITÉ

- Mettre les équipements en mode veille quand ils ne sont pas utilisés
- Installer des multiprises avec un bouton On-Off afin de couper les appareils en veille
- Eteindre les lumières en quittant la maison
- Un programme à 60° consomme 2,7 fois plus d'électricité qu'un lavage à 30° C.
- Privilégier les ampoules à LED

VOS GARDIENNES ET GARDIENS

- **M. Abdourahamane Saïd** 07 50 14 80 71
Îlot Victor Hugo / Camille Pelletan / Pierre Brossolette
 - **Mme Artus Sandrine** 07 50 14 80 75
27 rue d'Alsace
 - **Mme Bellali Hassina** 07 50 14 80 73
12/14/16 allée Youri Gagarine
 - **Mme de Carvalho Fernandina** 07 50 14 80 78
6/8-10/12 rue Jacques Mazaud /
85 rue du Président Wilson /
56 rue Gabriel Péri / 8-11 rue Maryse Hilsz
 - **M. Devecchi Alexandre** 07 50 14 80 79
24/26 rue d'Alsace / 19 rue d'Alsace
 - **Mme Francisco Noemia / M. Nait Oubella Lahcen**
07 50 14 99 85 / 1 place de Verdun
 - **M. Halladj Achour** 07 50 14 99 87
24 rue Jules Guesde / 7 rue de Lorraine /
7 impasse Genouville
 - **Mme Jimenez Anita** 07 50 14 99 88
2/6 rue Parfait Jans
 - **Mme Largou Ana** 07 50 14 99 89
62 à 74ter rue Jaurès
 - **Mme Lecole Jocelyne** 07 50 14 99 90
18/22/24 rue de Lorraine
 - **M. Massicard Alain** 07 50 14 99 91
34-36 rue de Lorraine / 33-37 rue de Lorraine
 - **Loge gardien** 07 50 14 80 77
2 à 10 allée Youri Gagarine
 - **Mme Minella Corinne** 07 50 14 99 92
17 rue de Lorraine
 - **Mme Figaro Vesceline** 07 50 14 99 93
4 rue Antonin Raynaud
 - **Mme Raffray Isabelle** 07 50 14 99 86
23 rue d'Alsace
 - **Mme Remy Chantal** 07 50 14 99 94
6/6bis rue de Lorraine
 - **M. Tricard Yanniss** 07 77 16 74 80
4 rue Parfait Jans
- ### PORTABLES ASTREINTES
- **M. Nait Oubella / Mme de Carvalho / Mme Figaro**
06 89 83 19 63
 - **Mme Largou / Mme Lecole / Mme Minella**
06 89 95 94 34
 - **Mme Artus / Mme Jimenez / M. Devecchi /
Mme Raffray** 06 89 90 57 19
 - **Mme Bellali / M. Abdourahamane**
06 89 80 32 28
 - **M. Massicard / M. Halladj / Mme Remy**
06 89 90 57 20

Le magazine des locataires - édition Levallois

Directeur de la publication : Olivier Haumant - Comité de rédaction : Bruno Gessi, Marie-Pomme Robin, Francine Diligeart, Jérôme Orelu, Fabrice Billard, Thomas Frostin - Conception : OPH Rives de Seine Habitat - Impression : Imprilith - 2800 exemplaires - Crédits photos : Ville de Levallois, OPH Rives de Seine Habitat et AdobeStock.